

08 déc 2006 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 8 décembre 2006](#)

Expo 2008 Saragosse

Approbation des conclusions du groupe de travail pour le financement de l'Expo 2008 à Saragosse

Approbation des conclusions du groupe de travail pour le financement de l'Expo 2008 à Saragosse

Le Conseil des Ministres du 13 octobre 2006 a chargé un groupe de travail de coordination politique d'examiner la problématique induite par le refus de la Flandre de participer au pavillon belge lors de l'Expo 2008 à Saragosse. Sur la base des conclusions de ce groupe de travail et des propositions du commissariat de la Belgique à l'Expo 2008, le Conseil des Ministres a approuvé la proposition suivante :- le budget total de la Belgique pour l'Expo 2008 s'élève à 2.000.000 d'euros,- l'autorité fédérale apporte 1.150.000 euros, - le commissariat belge à l'Expo contribue à raison de minimum 850.000 euros (solde Expo 2005 Aïchi, sponsoring, revenus commerciaux, etc.),- les départements fédéraux participants, tout particulièrement la Coopération au développement et le Développement durable, sont étroitement associés à la thématique "Eau et Développement durable " sur le pavillon belge,- le Commissariat s'efforce toujours d'associer les Régions et les Communautés au pavillon belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe